

Au CISSS de Laval, la maltraitance : c'est **NON!**

Nous avons tous le devoir d'agir et de lutter contre les situations de maltraitance que nous repérons.

Les **types de maltraitance** sont :

1. **Maltraitance physique**
2. **Maltraitance sexuelle**
3. **Maltraitance psychologique ou émotionnelle**
4. **Maltraitance matérielle ou financière**
5. **Maltraitance organisationnelle**
6. **Violation des droits de la personne**
7. **Âgisme**

Les types de maltraitance ne sont pas mutuellement exclusifs. Il existe souvent plus d'un type de maltraitance dans une même situation.

Pour en savoir plus, consultez :

www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/maltraitance/

Ligne aide maltraitance adultes âgés (LAMAA)

Numéro de téléphone : 1 888 489-2287

Site internet : <https://lignemaltraitance.ca/fr>

FICHE NO 3 : LA MALTRAITANCE, LES TYPES ET LES FORMES

Les manifestations de la maltraitance peuvent prendre diverses formes et être classées en divers types de maltraitance. La maltraitance peut être intentionnelle ou non. Dans tous les cas, il faut agir, car tout type de maltraitance peut avoir un impact psychologique, physique, matériel ou social sur la personne vulnérable.

FORMES DE MALTRAITANCE (manifestations)

Violence : Malmener une personne ou la faire agir contre sa volonté, en employant la force et/ou l'intimidation.

Négligence : Ne pas se soucier de la personne, notamment par une absence d'action appropriée afin de répondre à ses besoins.

L'intention de la personne maltraitante

Maltraitance intentionnelle : La personne maltraitante veut causer du tort à la personne âgée.

Maltraitance non intentionnelle : La personne maltraitante ne veut pas causer du tort ou ne comprend pas le tort qu'elle cause.

DE QUEL TYPE DE MALTRAITANCE S'AGIT-IL LORSQU'ON RENCONTRE LES COMPORTEMENTS OU PROPOS SUIVANTS?

- "Ben voyons Mme, laissez-vous gâter, vous êtes trop vieille pour faire cette activité, on va la faire pour vous!" (7)
- "On va sauter les bains cette semaine! Il fait ben trop chaud!" (5)
- On ne consulte pas la personne vulnérable sur une décision importante à son sujet. (6)
- Un ami vient chercher le chèque d'aide sociale d'un homme handicapé. (4)
- L'utilisateur vous informe qu'un de vos collègues lui a fait des attouchements qu'il n'appréciait pas lors d'un soin. (2)
- "Si tu continues de parler, je ne m'occuperai plus de toi, je ne viendrai plus te visiter, tu finiras tout seul." (3)
- Lors d'une visite à domicile, vous observez que la gardienne d'un jeune adulte autiste lui serre le bras parce qu'il n'obtempère pas à ses demandes." (1)